

Bassins de radoub, \$68,300.

M. McKENZIE: Où sont situés ces bassins de radoub?

L'hon. M. CARVELL: Il y a le bassin de radoub Champlain à Lévis, le bassin de radoub de Lévis et celui d'Esquimalt.

Ports et rivières—Travaux, \$40,700.

M. EDWARDS: Dans quelle situation se trouve le département relativement à l'enlèvement du pont provisoire à Kingston?

L'hon. M. CARVELL: Nous avons enlevé le pont-levis et, si mes renseignements sont exacts, nous avons conclu un arrangement pour céder les matériaux à la ville de Kingston à un prix très réduit. Il est pour ainsi dire entendu que la ville fera l'acquisition des matériaux, mais le Gouvernement reçoit quelque chose de ce chef.

M. EDWARDS: Est-ce que le département fait enlever les pilotis?

L'hon. M. CARVELL: Oui; nous faisons enlever les pilotis et nous cédon les matériaux à la ville. Il est venu une députation de Kingston ici dernièrement. Je ne sais pas si nous avons conclu formellement un marché, mais je suis d'avis que la question a été réglée à la satisfaction de tout le monde.

M. BUREAU: Sous le titre: Ports et rivières—travaux, je remarque les articles suivants: écluse et barrage sur la rivière Yamaska et écluse et barrage sur la rivière du Lièvre. Est-ce que ces écluses et barrages sont pour les fins de la navigation ou en vue de faciliter le flottage des billots?

L'hon. M. CARVELL: On m'informe qu'ils sont pour les fins de la navigation.

M. DOUGLASS (Cap-Breton): Au sujet du crédit destiné au pont du chenal de Burlington, est-ce qu'il a trait au mur de revêtement de Burlington au sujet duquel l'entreprise a été adjugée et dont le règlement de compte est plus ou moins en discussion?

L'hon. M. CARVELL: C'est à Hamilton, Ont.?

M. J. C. DOUGLASS: Oui.

L'hon. M. CARVELL: Ce montant de \$5,800 est requis pour payer les dépenses relatives au personnel et aux réparations du pont construit sur le canal Burlington afin d'en permettre la traversée aux voitures en général, ainsi qu'aux trains du chemin de fer radial allant de Hamilton à Oakville et aux endroits intermédiaires. Ce crédit, qui représente un total de \$5,800 embrasse réparations, réfections, peinture, personnel, gardien de pont et trois assistants, etc.

Télégraphes terrestres et sous-marins, dans le bas du Saint-Laurent et les Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles, \$202,000.

M. McKENZIE: Il y a, dans le comté de Victoria, un village du nom de White-Point. La population s'occupe surtout de pêche et la ligne télégraphique qui en est la plus rapprochée passe à environ neuf milles de là. Cette population n'a jamais pu obtenir le service d'une ligne télégraphique de l'Etat. En été, on peut se rendre en bateau de Whitepoint à un endroit du nom de Dingwall, distance de cinq milles; mais, en hiver, il faut contourner la terre ferme et parcourir une distance de neuf milles, pour aller expédier une dépêche. Il y a des années que ces gens-là demandent que la ligne soit prolongée de Dingwall à White-Point.

L'hon. M. CARVELL: Y a-t-il des établissements entre ces deux localités?

M. McKENZIE: Il y a des fermes, ici et là, et le village est sur la pointe. Ces gens m'ont écrit. Lorsque nous étions nous-mêmes au pouvoir, j'ai travaillé à combler cette lacune, mais en dépit de toutes mes espérances, je n'ai pas réussi. Voilà une œuvre qui se recommande à l'attention du ministre, il est juste que ce petit groupe soit mis en communication avec le monde extérieur. C'est ce que nous désirons, et d'ailleurs, la construction d'une ligne de long du rivage jusqu'à White-Point et l'installation d'un bureau de télégraphe à cet endroit coûteraient fort peu.

L'hon. M. CARVELL: Si difficile qu'il soit de résister au plaidoyer de mon honorable ami, je ne puis faire de promesses. Je lui ferai remarquer que ce crédit est pour fins d'entretien et non pour fins de construction. Je l'ai dit, il y a quelques jours, l'exploitation de ces lignes téléphoniques coûte au pays \$766,000. Elle produit un revenu—je n'en saurais dire exactement le chiffre—mais elle est loin de suffire à payer les dépenses, pour ne rien dire de l'intérêt sur le placement. En tous cas, je vais prendre bonne note des remarques de l'honorable député.

M. McKENZIE: Les dépenses à faire seraient bien faibles eu égard à l'avantage qui en résulterait pour cette brave population.

L'hon. M. CARVELL: Elles s'élèveraient à \$1,000, je crois.

M. DECHENE: Ce crédit concerne-t-il les lignes télégraphiques allant de Québec vers le bas du fleuve?

L'hon. M. CARVELL: Allant jusqu'à Chicoutimi et Belle-Ile, de même que la ligne